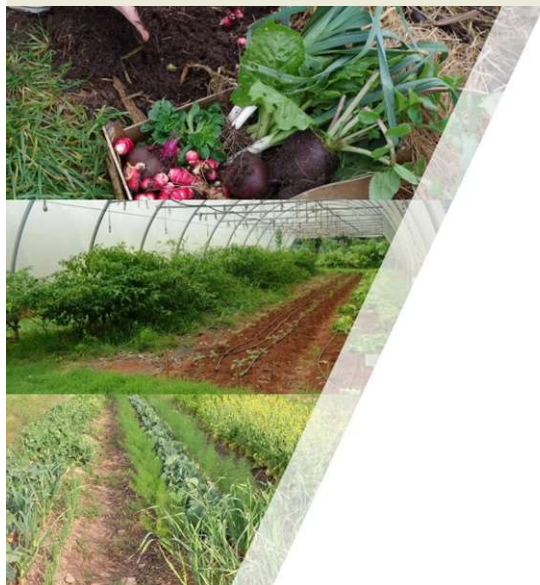


ESPACE TEST AGRICOLE

GRAND ANGOULEME

Au sein de l'hôpital Camille
Claudel à LA COURONNE

Entrée en test
possible dès
maintenant



APPEL A CANDIDATURE

**Vous avez un projet
d'installation en
maraîchage biologique ?**

REJOIGNEZ L'ESPACE TEST AGRICOLE

Un dispositif pour tester sa
**production maraîchère grandeur
nature pendant 1 à 3 ans**

Le projet

Dans le cadre de son Programme Alimentaire Territorial, la Communauté d'Agglomération de Grand Angoulême souhaite faciliter l'installation d'entrepreneurs en maraîchage biologique sur son territoire.

En partenariat avec la Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne Champs du Partage, elle a mis en place un espace-test agricole sur le domaine du centre hospitalier Camille Claudel sur la commune de La Couronne (16).

Ce site peut accueillir 2 porteurs de projet, la moitié se libère pour l'accueil d'un nouveau candidat.



UN TEST D'INSTALLATION DANS UN CADRE JURIDIQUE SECURISE

Le test d'activité consiste à mettre à disposition de porteurs de projets un lieu et des moyens de production ; un cadre juridique (contrat CAPE – Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise) et un accompagnement personnalisé (des techniques de culture à la gestion d'entreprise). A la différence du stage ou contrat salarié, les personnes en test se retrouvent en situation réelle d'entrepreneur pour développer production, clientèle et réseau professionnel.

MOYENS MIS A DISPOSITION

Seront mis à disposition du/de la porteur-euse de projet :

- Environ 4 500 m² de plein champs
- 3 tunnels de production (8m x 25m)
- ½ serre à plants non chauffée (soit 8m x 5m)
- Un parc matériel polyvalent (outils de travail du sol, de semis, d'entretien)
- Un système d'irrigation (forage, pompe, réseau d'irrigation)
- Un local de rangement et lavage de légumes

ACCOMPAGNEMENT

Vous bénéficierez d'un accompagnement par un groupe d'appui (paysan tuteur, couveuse,...) pour :

- L'approfondissement des techniques maraîchères, l'utilisation et l'entretien du matériel ;
- La gestion de projet à l'entrepreneuriat ;
- L'insertion dans le tissu socio-professionnel ;
- La connaissance du cadre réglementaire et organisationnel du parcours à l'installation

PARTICIPATION FINANCIERE

Une contribution est versée pour la prestation de portage de l'activité et la mise à disposition des moyens de production.

Pour plus d'informations, contactez l'animatrice de l'espace test (cf « informations et candidature »).



PROFIL DES CANDIDAT ES

- Avoir une formation agricole de Niveau IV et/ou une expérience significative dans le domaine,
- Avoir un **projet d'installation concret**,
- Etre éligible au contrat CAPE (demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, salarié à temps partiel,...),
- Etre en mesure d'apporter un fond de trésorerie nécessaire au démarrage de l'activité,
- Etre autonome dans ses déplacements (permis B et véhicule)

INFORMATIONS ET CANDIDATURE

Vous souhaitez candidater pour intégrer cet espace test ?

Contactez Marie-Loup NIVET
Animatrice CIAP Champs du Partage
champsdupartage.ml@gmail.com
07 83 37 06 27

Un dossier de candidature est à retirer auprès du contact ci-dessus. Il sera à compléter et à retourner accompagné d'un CV et d'un budget prévisionnel pour votre 1^{ère} année de test.

Si votre dossier est complet, il pourra être présenté au comité de sélection dont la date sera fixée ultérieurement.



CHARENTE

